

DOSSIER DE CANDIDATURE « BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE » BIA COLLEGE NELSON MANDELA FLOIRAC

Pour la 8 ème année consécutive, un atelier BIA est proposé aux élèves curieux de 3è du collège Nelson MANDELA de FLOIRAC (et hors établissement) ainsi qu'aux jeunes post 3è et aux adultes.

Pour pouvoir suivre cet atelier, il est demandé de compléter et de fournir tous les documents et paiement indiqués dans ce dossier.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information :

Christophe CLEMENT Responsable CAEA et animateur de l'atelier BIA (06 60 73 48 04)

Maxime LABOYAU CAEA et animateur BIA (06 73 59 84 40)

M. DELMON Principal du Collège (0557544153)

A remettre au plus vite, et le mardi 03/10 dernier délai, au Secrétariat de Direction du collège N. MANDELA) ou à M le Principal :

- ➔ Demande d'inscription.
- ➔ Engagement moral.
- ➔ Pour les mineurs, LETTRE DE MOTIVATION (Préciser vos nom, prénom, adresse, établissement, classe).

A remettre lors du premier cours du BIA (le mardi 03/10/23 à 17h30) :

- ➔ Fiches « Autorisation Parentale » avion et ULM signée des 2 parents
- ➔ Document « droit à l'image »
- ➔ Copie Recto Verso Document identité valide (Passeport ou carte Identité)
- ➔ Copie Assurance Responsabilité Civile pour les risques extrascolaires pendant toute l'année scolaire 2023 – 2024.
- ➔ NB : Vérifiez que l'attestation d'assurance mentionne bien :
 - responsabilité civile,
 - risques extrascolaires (« risques périscolaires » ne suffit pas),
 - validité pendant toute l'année scolaire 2023 – 2024.
- ➔ Chèque de 130€ à l'ordre de Bordeaux-Yvrac Aéro Club (106 € pour les collégiens de Mandela, l'adhésion à la licence « jeunes ailes » de la FFA étant prise en charge par l'établissement)
- ➔ Porte vue 150 pages et clé USB
- ➔ Cahier de prise de notes

1- DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ATELIER DU B.I.A. Collège Nelson MANDELA FLOIRAC année scolaire 2023-2024

Nom : Prénom :

Date et Lieu de Naissance :

Adresse postale :

.....
.....
.....

Téléphones : Elève.....Père.....Mère.....

E-mail de l'élève (pour les mineurs, si accord des parents):

E-mail des parents (pour les mineurs) :

AUTRE PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

➤ Nom : Lien de Parenté :

➤ Téléphone :

QUESTIONNAIRE (*Réponses Facultatives*) :

- Connaissez-vous le milieu Aéronautique ?
 - Oui
 - Non
 - Un peu
- Avez-vous déjà piloté ?
 - Oui
 - Non
- Votre projet professionnel est-il de devenir Pilote Professionnel ?
 - Oui
 - Non
 - Peut-être
- Quel métier envisagez-vous de faire ?
 - Je n'en ai aucune idée
 - J'envisage de
 - Mon choix est déjà fixé sur

Date :

Signatures de l'élève et des responsables légaux, si élève mineur :

2- ENGAGEMENT MORAL :

a- De l'élève :

Je m'engage à :

- Assister aux cours tous les mardis de 17h30 à 19h jusqu'au mois de mai, sauf empêchement ponctuel et incontournable.

Lors des vacances scolaires : 2 jours de cours seront organisés durant les vacances de la Toussaint et un autre durant les vacances de printemps.

- En cas d'empêchement à participer à un cours, avertir le responsable (élève majeur) ou (élève mineur) m'assurer que mes parents ont bien prévenu le responsable BIA dès que possible (par e-mail, SMS ou appel téléphonique).
- Participer aux cours avec motivation, sans perturber leur déroulement.
- Consacrer régulièrement du temps pour mémoriser le contenu des cours. Les épreuves du BIA sont sous forme de QCM avec une ou plusieurs bonnes réponses à cocher.
- Pour les élèves majeurs, fournir une adresse e-mail fiable et surveiller régulièrement ma boîte mail (Nota : afin d'éviter de perdre du temps en cours, l'essentiel de la communication au sujet des vols, des visites et des divers aspects administratifs se fait par échange d'e-mails).
- M'inscrire et me présenter aux épreuves du BIA (qui auront lieu en mai).
- Quitter l'atelier selon l'autorisation donnée par les responsables légaux.

Prénom et nom de l'élève :

Etablissement scolaire d'origine, s'il y a lieu:.....

Classe : (s'il y a lieu)

Date :

Signature :

b- Des parents : si élève mineur

Je m'engage/Nous nous engageons à :

- Fournir une adresse e-mail fiable et surveiller régulièrement ma boîte mail (Nota : afin d'éviter de perdre du temps en cours, l'essentiel de la communication au sujet des vols, des visites et des divers aspects administratifs se fait par échange sms et e-mails).
- Prévenir le responsable BIA dès que possible (par e-mail, SMS ou appel téléphonique) si mon enfant est dans l'impossibilité de participer à un cours.

J'autorise/Nous autorisons notre enfant à :

- rentrer seul à la fin de l'atelier du mardi
- rentrer avec (indiquer le nom de l'adulte) :
- l'un d'entre nous viendra chercher l'élève

Nom du ou des responsables légaux :

Date :

Signature :

BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE

COLLEGE NELSON MANDELA

20, Avenue de la Libération 33270 FLOIRAC 05 56 86 60 44

Grâce au collège, tu peux passer ton BIA" Brevet d'Initiation Aéronautique"



Le BIA est une formation aéronautique comprenant une partie théorique au collège et une partie pratique à l'Aéroclub de BORDEAUX - YVRAC.

Pourquoi passer le BIA ?

Le BIA est ouvert à toutes les filles et garçons curieux
Moment privilégié pour découvrir :

Météorologie, Navigation, Technique du vol, Réglementation, Histoire de l'aviation, Anglais

les Sports Aériens (Avion, Planeur, Parachutisme, Parapente, ULM).

mais aussi l'ensemble des opportunités de carrière dans l'aéronautique.

Un métier dans l'aéronautique pourquoi pas toi ?

- Pilote Civil ou Militaire Avion, hélico, Drone • Personnel Navigant Commercial
 - Ingénieur aéronautique • Technicien . Mécanicien • Contrôleur Aérien • Météorologue
 - Médecin Aéronautique • Fonctionnaire de la Direction Générale de l'Aviation Civile
- et bien d'autres métiers.

Début de la formation le 03 octobre 2023, les mardis de 17h30 à 19h00

Pour toute information complémentaire, prendre contact avec M. CLEMENT (0660734804)